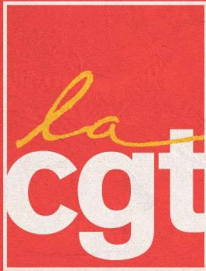


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Agirc-Arrco : la CGT consulte ses organisations

Les négociations sur l'Agirc-Arrco viennent de s'achever sur un projet d'accord ouvert à signature. C'est dans ce cadre et conformément à sa culture de démocratie syndicale que la CGT a engagé, ce mardi 10 octobre, une consultation nationale de ses organisations territoriales, professionnelles et spécifiques. Cette consultation vise à éclairer la décision qui sera prise par son organisme de direction nationale, la Commission Exécutive Confédérale, qui décidera de la signature ou non de la CGT, le 25 octobre prochain.

La mobilisation de la CGT a permis des avancées, notamment la revalorisation des pensions de 4,9%, l'arrêt du dispositif de « Bonus/Malus » (coefficient de solidarité), le plafonnement du cumul « emploi/retraite » (avec l'option la plus équitable retenue) et une réflexion est engagée pour une attribution minimale de points pour les carrières hachées (stages, chômage, temps partiel, etc.) et les années d'étude.

Pour autant, la baisse du rendement – qui se traduit par la baisse du taux de remplacement (pourcentage du salaire que l'on touche en retraite) – reste un enjeu central sur lequel la négociation n'a pas permis d'avancer favorablement pour les salarié-es. Les actifs sont donc les grands sacrifiés de cet accord.

D'ores et déjà, la CGT prévient le gouvernement : ponctionner dans les réserves de l'Agirc-Arrco constitue une ligne rouge ; en effet, cela fragiliserait les revalorisations arrachées et l'avenir même de l'Agirc-Arrco.

La CGT appelle les salarié-es et les retraité-es à faire grève et manifester, vendredi 13 octobre prochain, pour gagner partout l'ouverture de négociations pour augmenter les salaires et les pensions !

Montreuil, le 10 octobre 2023